# nitiales du présiden.

# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Dôme

# directrice

No. de la résolution ou annotation

# PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES DE L'OUTAOUAIS ÉCOLE DU DÔME

Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 tenue le 20 janvier à 18 h 30, de façon virtuelle.

# **SONT PRÉSENTES**

Mesdames

Bartlett, Viviane Parent
Desrosiers, Caroline Parent
McFadden, Sandra Enseignante
Lessard, Caroline Enseignante

McMartin, Danielle Personnel de soutien

Pelletier, Marie-Elen Directrice Plouffe, Claudine Parent

Prévost, Brigitte Technicienne du Service de garde

# PARTICIPENT ÉGALEMENT

Messieurs

Bilodeau, Martin Enseignant Cauchon, Julien Directeur adjoint

Daoust, Jean-Sébastien Parent Routhier, Martin Parent

#### **EST ABSENT**

Aucun absent

# 1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

# 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La direction fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Viviane Bartlett et appuyé par Madame Claudine Plouffe.

Adopté à l'unanimité.

# 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION 18 NOVEMBRE 2021.

. . . .

<sub>Anitiales</sub> du présiden <sub>e</sub>	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Dôme
initiales de 16 directrice	

Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2021. Il est proposé par madame Sandra McFadden d'adopter le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2021 et appuyé par Madame Viviane Bartlettt.

# 4. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

#### 5. MOT DE LA DIRECTION

Madame Marie-Elen Pelletier mentionne que les parents sont contents que les enfants reviennent à l'école en présentiel. Elle parle également des mesures.

CE #21-22-16

# 6. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

Monsieur Martin Routhier propose Madame Claudine Plouffe.

- CONSIDÉRANT que l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), stipule que le conseil d'établissement doit choisir son viceprésident parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du CSSPO;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Martin Routhier, il est résolu à l'unanimité :
- DE NOMMER madame Claudine Plouffe comme vice-présidente du conseil d'établissement de l'école du Dôme pour l'année scolaire 2021-2022.
- **DE MANDATER** Madame Marie-Elen Pelletier pour qu'elle informe le CSSPO du nom de la nouvelle vice-présidente du conseil d'établissement de l'école du Dôme pour l'année scolaire 2021-2022.

#### 7. DÉCISIONS :

CE #21-22-17

# 7.1. Approbation-Confirmation des montants reçus par l'École du Dôme pour les mesures dédiées et protégées

Madame Marie-Elen Pelletier explique les allocations CSSPO et mesures ministérielles.

mitiales du président	Procès-verbal	
	du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	
	de l'École du Dôme	
directrice		

- CONSIDÉRANT la reddition de compte demandée par le Ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur relativement à la répartition des montants reçus par notre établissement pour les mesures dédiées et protégées.
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement de l'École du Dôme confirme que le CSSPO a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées un montant.
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Jean-Sébastien Daoust, appuyée par madame Caroline Lessard, il est résolu à l'unanimité :
- **D'APPROUVER** la répartition des montants reçus par l'école primaire du Dôme pour les mesures dédiées et protégées.

#### CE #21-22-18

# 7.2. Approbation sorties scolaires

On propose les sorties suivantes : Katag et Sporthèque.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* (*LIP*), donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposée par la direction ;

**CONSIDÉRANT** que la proposition de madame la directrice a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* ;

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Jean-Sébastien Daoust et secondé par Madame Caroline Lessard, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les sorties pour l'année scolaire 2021-2022.

#### 8. INFORMATIONS ET/OU DISCUSSIONS ET/OU CONSULTATIONS

#### 8.1. Mise à jour Covid/Retour en classe

Madame Marie-Elen Pelletier explique la procédure si un enfant a des symptômes.

nitiales du présiden	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Dôme
initiales de 16 directrice	

# 8.2. Suivi-Budgétaire/Dépenses (mi-année)

Madame Marie-Elen Pelletier explique les dépenses (mi-année). Les membres proposent des idées pour utiliser les fonds alimentaires.

# 8.3. Dossier parascolaire

Il est mentionné que Dimension sportive pourrait prendre en charge les activités parascolaires. Il faudra faire un choix lorsque nous aurons le droit d'avoir les activités parascolaires.

#### 8.4. Dossier cour d'école

Madame Marie-Elen Pelletier refait le plan de l'échéancier. Rencontre faite avec la Ville et d'autres personnes. Monsieur Daoust mentionne que la prochaine étape sera une liste de souhaits.

# 8.5. Suivi-Campagne de financement

#### 8.5.1.1. L'Artisan maitre de la saucisse

Madame Marie-Elen Pelletier mentionne que nous avons reçu 111 commandes et que le profit fait est de 30 % de 12 000 \$.

## 8.5.1.2. Collecte de bouteilles

Un suivi est fait à savoir comment on procède.

# 8.5.1.3. Comité de campagne de financement (calendrier/échéancier)

Monsieur Jean-Sébastien Daoust propose un sous-comité de campagne de financement.

# 8.6. Normes et modalités

Après une consultation, les bulletins sont déposés sur le Portail Parents le 11 février.

#### 8.7. Suivi Hop Hop

On mentionne que le coût est de 3000 \$ par année. L'école doit assumer les frais. Les frais ne peuvent être remis aux parents. Il est décidé de fermer le dossier Hop Hop.

#### 8.8. Insonorisation du local

Madame Marie-Elen Pelletier mentionne que l'insonorisation est prévue cet été. Elle fera le suivi à ce sujet.

onitiales du présidenz	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Dôme		
initiales de 19 directrice			
	8.9. OPP  Madame Viviane Bartlett mer et qu'll reste à savoir s'il y a	ntionne que cela a été envoyé aux parents des intéressés.	
	9. Mot de la technicienne du service de garde		
		nel naite la bienvenue à Madame Marie-Elen nne également son efficacité et rapidité.	
	11. Mot du représentant au comité de parents du CSSPO  La prochaine rencontre est prévue le 25 janvier.		
	12. Mot du représentant au comité EHDAA du CSSPO Monsieur Routhier va nous revenir avec plus d'informations.		
	13. Varia		
	14. Levée de l'assemblée  Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Daoust que la séance soit levée à 20 h 42. Adoptée à l'unanimité.		
	La prochaine rencontre aura lieu le 10 mars 2022		
	Jean-Sébastien Daoust Président	Marie-Elen Pelletier Direction	